



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme, un avis public est par la présente donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que lors de la séance ordinaire le lundi 6 juin 2022 à 20 h 00 au 50, chemin des Loisirs, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

Nature et effets de la demande

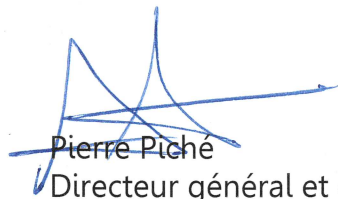
L'implantation d'un bâtiment secondaire en cour avant malgré les dispositions de l'article 7.7 du Règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble

983, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton
Numéro de lot: 3 984 713

Toute personne intéressée pourra se faire entendre sur cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée prévue à cette fin le 6 juin 2022 à 20 h.

Fait et donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce onzième jour de mai 2022.



Pierre Piché
Directeur général et greffier-trésorier